



Etape 1 : Test d'accès obligatoire (en ligne)

Conditions d'accès : baccalauréat ou diplôme équivalent

Passer le test à Paris :

- **Télécharger le formulaire**
 « Paris » sur le site de l'Alliance française Paris Ile-de-France (www.alliancefr.org)

- **Envoyer le formulaire un mois avant le test avec :**
 - la photocopie du baccalauréat (ou diplôme supérieur)
 - un chèque de 62 euros à l'ordre de l'Alliance française Paris Ile-de-France

Passer le test en province ou à l'étranger :

- **Télécharger le formulaire**
 « Province et étranger » sur le site de l'Alliance française Paris Ile-de-France (www.alliancefr.org)
- **Prendre contact avec le centre sélectionné grâce à la liste des centres (à télécharger sur le site internet) pour prendre des informations sur :**
 - les conditions d'inscriptions dans le centre,
 - le tarif du test d'accès.

Pour toute question administrative ou pédagogique:
daefle@alliancefr.org

Etape 2 : Formation

Conditions d'accès : avoir réussi le test d'accès

- Dès réception de l'attestation de réussite :
Télécharger le dossier d'inscription et la notice descriptive sur le site du CNED (www.cned.fr)

- **2 périodes d'inscriptions :**
 De janvier à mars ou de juillet à septembre

En cas de difficulté pour procéder à votre inscription, vous pouvez contacter le CNED au **05 49 49 94 94**

Vos contacts pendant la formation

- pour les questions pédagogiques :
 Les tuteurs sont à votre disposition **sur la plateforme**
- pour les questions administratives :
 Le CNED vous répondra au **05 49 49 94 94**

Tarifs à compter de juillet 2016 :

Formation complète

- 1 405 euros (formation initiale)
- 2 510 euros (formation professionnelle continue)

Formation modulaire

- 249 à 369 euros par module (formation initiale)
- 459 à 685 euros par module (formation professionnelle continue)

Etape 3 : Examen final

Conditions d'accès : avoir validé les 6 modules de la formation et avoir reçu l'attestation de suivi aux modules

Passer l'examen final à Paris :

- **Télécharger le formulaire**
 « Paris » sur le site de l'Alliance française Paris Ile-de-France (www.alliancefr.org)

- **Envoyer le formulaire un mois avant le test avec :**
 - l'attestation de réussite aux 6 modules
 - un chèque de 273 euros à l'ordre de l'Alliance française Paris Ile-de-France

Passer l'examen final en province ou à l'étranger :

- **Télécharger le formulaire**
 « Province et étranger » sur le site de l'Alliance française Paris Ile-de-France (www.alliancefr.org)
- **Prendre contact avec le centre sélectionné grâce à la liste des centres (à télécharger sur le site internet) pour prendre des informations sur :**
 - les conditions d'inscriptions dans le centre,
 - l'heure, la date et le tarif de l'examen final.

Pour toute question administrative ou pédagogique:
daefle@alliancefr.org